

AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 150

Le 11 novembre 2024

Calendrier des échéances

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) informe ses membres compensateurs que pour l'année civile 2025, les échéances auront lieu les vendredis. Les seules exceptions étant le 26 décembre (Lendemain de Noël) pour lequel l'échéance hebdomadaire sera déplacée au **mercredi** le 24 décembre et le 18 avril (Vendredi Saint) pour lequel l'échéance mensuelle sera déplacée au **jeudi** le 17 avril.

Cycle	Dates exceptionnelles
Mensuelle	17 avril 2025 (jeudi)
Hebdomadaire	24 décembre 2025 (mercredi)

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec la Division des activités d'exploitation de la CDCC ou envoyer un courriel à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC